

[Français]

PÉTITIONS

LA DÉPOLLUTION ET L'ENTRETIEN DE LA RIVIÈRE
RIDEAU

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai une pétition à déposer, selon le Règlement. Cette pétition s'adresse au sérieux problème de pollution de la rivière Rideau qui se déverse dans l'Outaouais, non loin du Parlement canadien.

Les soussignés, se prévalant de leur droit de présenter un grief commun, déclarent ce qui suit: Attendu que notre bien-être économique et social repose sur un environnement propre et sain; que la négligence dont on a fait preuve dans le passé à l'égard de notre environnement a eu des répercussions néfastes sur de nombreuses collectivités, notamment en raison de la pollution de nos rivières et cours d'eau, à ces causes, les pétitionnaires demandent humblement que le Parlement demande au gouvernement fédéral de s'associer à parts égales avec les autorités provinciale et municipale, en vue de mettre en oeuvre un plan d'action pour la dépollution et l'entretien de la rivière Rideau.

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions sur les armes à feu. Les signataires proviennent d'Ottawa et Orléans. Ils déclarent humblement que l'accessibilité aux armes à feu est un facteur critique dans les homicides, les accidents et les suicides; qu'il y a beaucoup de types d'armes à feu facilement disponibles au Canada qui ne sont pas nécessaires pour des fins légitimes telles que la chasse et le tir sportif. Les soussignés demandent au Parlement de légiférer maintenant de façon à interdire la possession d'armes à feu à toute personne ayant un dossier criminel.

[Traduction]

L'AGRICULTURE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, comme je n'ai pas réussi à convaincre un ou deux députés de venir en aide à Akwesasne, permettez-moi de m'essayer à présenter une pétition pour demander à la Chambre de contribuer à régler les problèmes terribles que connaît le secteur agricole partout au Canada, et en particulier dans la circonscription de Glengarry—Prescott—Russell et dans toutes les régions où les agriculteurs ont grand besoin de l'aide du gouvernement du Canada, à cause du faible prix des céréales cette année.

Je suis heureux de déposer cette pétition, conformément à l'article 36 du Règlement de la Chambre des communes.

Affaires courantes

LA JUSTICE

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter à la Chambre des communes, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition portant sur le meurtre de Nina DeVilliers, perpétré en août dernier. Ce crime a, de toute évidence, exposé de graves lacunes dans le système de justice pénale et a établi que le régime actuel offrait peu de protection à de nombreuses personnes vulnérables. Les femmes, les enfants et les personnes handicapées sont particulièrement en danger.

Par conséquent, les pétitionnaires, provenant de tous les secteurs du grand Toronto, exhortent le Parlement à reconnaître que les actes de violence contre la personne sont graves et répugnent à la société. Nous devons modifier en conséquence le Code criminel du Canada ainsi que la Loi sur la réforme du cautionnement et la Loi sur la libération conditionnelle de détenus.

LA YUGOSLAVIE

M. Bill Attewell (Markham—Whitchurch—Stouffville): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que, en vertu de l'article 36 du Règlement, je présente une pétition décrivant les graves problèmes qui déchirent en ce moment la Yougoslavie.

Les signataires estiment qu'il y a là-bas des activités terroristes. Notre propre premier ministre a demandé au Conseil de sécurité des Nations Unies d'intervenir et d'envisager le recours à des forces de paix. Les pétitionnaires demandent qu'on fasse preuve de justice et d'humanité et que la violence cesse. Ils veulent également que la Croatie et la Slovénie soient reconnues sans tarder comme des États souverains et indépendants.

LA JUSTICE

Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, j'ai un certain nombre de pétitions à présenter. Elles portent la signature de centaines de personnes de ma circonscription, Hamilton Mountain, et d'autres secteurs de Hamilton, ainsi que de Stoney Creek et Ancaster. Les pétitionnaires demandent au Parlement de reconnaître que les crimes avec violence sont une chose grave que la société ne saurait tolérer.

Les pétitionnaires demandent donc au gouvernement de modifier en conséquence le Code criminel du Canada, la Loi de 1972 sur la réforme du cautionnement et la Loi sur les libérations conditionnelles.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)